



Groupe **Air France**
**LE POUVOIR
D'AGIR!**

Février 2026

Intéressement Participation

Primes

Intéressement et Participation

*La signature des accords d'intéressement et de participation par la CFDT permet à l'entreprise de **redistribuer 114 millions d'euros** à ses salariés.*

La signature de la CFDT porte ses fruits

Quelle date pour le paiement ?

Le 2 avril débutera la campagne d'envoi de mails de NATIXIS auxquels vous devrez répondre impérativement pour exprimer votre choix de placer ou percevoir vos primes.

La campagne de consultation prendra fin le 24 avril à 17H00 (heure de Paris).

Après cette date vos primes seront placées et aucun recours ne sera possible, soyez donc vigilants

Le 5 mai 2026, versement ou placement selon le souhait exprimé.

Les bénéficiaires :

- L'ensemble des salariés ayant un contrat de travail de droit français
- Ancienneté d'au moins 3 mois

Les placements :

Il sera possible de demander le paiement de l'intéressement par virement. Si aucune demande n'est exprimée le montant de la prime sera bloquée 5 ans sur le PEE

il y aura aussi la possibilité de placer cette prime sur les plans d'épargne retraite (PERCOL – PERO) ou sur le PEE (bloqué jusqu'à la retraite).

Vous pouvez aussi répartir vos primes en partie placées et perçues.

Les montants :

- Environ **1500 euros** pour les premiers niveaux de salaire

Les primes sont proportionnelles au nombre de jours de présence en 2025

La CFDT, le pouvoir d'agir !



CFDTAF.ORG



CFDT AIR FRANCE

CFDT Groupe Air France

45 rue de paris
Tél. 01 41 56 04 83 / Mail : contact2@cfdtairfrance.org

